

**CHANGER
DE MÉTIER À
40 ANS, C'EST
TROP TARD.**

EN FAIT, NON

le cnam
NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

40% de nos élèves ont plus de 40 ans

le cnam

Certificat professionnel - CP6300A Fondamentaux de la paie

Conditions d'accès

Ce certificat s'adresse à toute personne souhaitant acquérir les compétences de base pour gérer la paie d'une organisation (comptables, assistants de direction, assistants RH).

Objectifs

Acquérir les bases en droit du travail ainsi qu'en techniques de paie pour pouvoir réaliser les paies de différentes organisations, y compris les cas complexes.

- Maîtriser les techniques permettant d'établir un bulletin de paie et chiffrer les charges sociales ;
- Comprendre et maîtriser les principes juridiques, sociaux et fiscaux liés à l'établissement de la paie ;
- Appréhender les différentes tâches de la gestion administrative du personnel ;
- Acquérir les connaissances fondamentales en droit du travail concernant les relations contractuelles du travail.

Compétences

Ce certificat est une initiation à la pratique de la paie dans les entreprises et associations, qui vise l'acquisition des compétences suivantes :

- maîtriser les processus de paie s'adaptant à tout type d'organisations (TPE, PME, grande entreprise publique ou privée) ;
- être capable de réaliser la paie en toute autonomie à l'issue de la formation ;
- appréhender les difficultés liées aux opérations complexes de paie.

Modalités d'évaluation

Elles sont propres aux unités composant le certificat (examen, exercices à réaliser).

Tarif

- 30 € par crédit d'unité. Coût pour 16 crédits : 480 €

Programme du certificat professionnel Fondamentaux de la paie

Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
FPG104	Gestion de la paie	4
FPG115	Gestion de la paie : approfondissement	6
DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6
Total		16

Anne-Françoise Bender

Responsable nationale et opérationnelle



innovation.cnam.fr

Contact

Guy Dahan
01 58 80 86 39
guy.dahan@lecnam.net

Certificat professionnel Fondamentaux de la paie